



GREASE
Green Rural Entrepreneurship
in African Social Ecosystem

BOOKLET ON LOCAL POLICIES AND PRACTICES IN CAMEROON



Co-funded by the
European Union



Disclaimer

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union. The views and opinions expressed in this publication are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or EACEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

101129139- GREASE- ERASMUS-EDU-2023-CV-VET



Co-funded by the
European Union

TABLE OF CONTENTS

01

What is the project about?

02

The Support Toolkit on Local Policies and Practices

03

Laws and Regulations

06

Social Economy Units

08

How to establish a cooperative

10

Good practices of cooperatives

12

Social and solidarity economy networks and good practices

20

Stakeholders in social and solidarity economy

26

Information and resources on social and solidarity economy



Co-funded by the
European Union

WHAT IS THIS PROJECT ABOUT?

The GREASE project aims at fostering green social entrepreneurship in rural areas, ensuring women empowerment and sustainable inclusion in the labor market, and a fair and sustainable twin transition.

The project supports Cameroonian VET providers and social economy enterprises in consolidating the cooperation between private and public stakeholders in the field training on green and digital skills for the twin transition. It focuses on key competences such as (social) entrepreneurship, promoting **green social entrepreneurship as a tool for sustainable development in rural areas.**

WHAT ARE THE MAIN OUTPUTS?

- ▶ Capacity Building programme on green social entrepreneurship for women in rural areas
- ▶ Booklet on local policies and best practices from Cameroon, EU and Western Balkans
- ▶ International and local awareness raising campaign on female, green social entrepreneurship

WHAT ARE OUR TARGET GROUPS?

- ▶ Women in rural areas
- ▶ Educators
- ▶ VET providers
- ▶ NGO workers
- ▶ Community leaders
- ▶ Policy makers
- ▶ Other key actors in rural communities

FIND OUT MORE AT:
WWW.DIESIS.COOP/PROJECTS/GREASE



Co-funded by the
European Union

THE SUPPORT TOOLKIT LOCAL POLICIES AND PRACTICES IN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY IN CAMEROON

The support **Toolkit on Local Policies and Practices in the Social and Solidarity Economy in Cameroon** is a complementary document to the Capacity-Building Program for trainers and educators in the social and solidarity economy. This Toolkit provides context to the Capacity-Building Program and introduces the social and solidarity economy policy framework related to women in rural areas.

The Toolkit **covers key laws and regulations, social economy units, networks in social and solidarity economy, good practices of cooperatives, and main stakeholders and points of information** and opportunities on social and solidarity economy for trainers, educators, and women in rural areas. The Toolkit is based on the gathered data on regulations, laws, networks, and best practices in Cameroon, enabling trainers to gain a deeper understanding of the social and solidarity ecosystem.

The Toolkit is available in both English and French, in online and printed formats, aimed at the trainers and educators involved in this project, and for all stakeholders and interested parties in the social and solidarity economy in Cameroon, as well as the rural communities across the country. The Toolkit is intended to be used in the everyday work of the project partners PFAC, FORESSCAM and AFROLEADERSHIP and other social economy actors for building the capacities, knowledge and skills of women in rural areas and social economy units in Cameroon.

The Toolkit is part of the broader efforts of the GREASE project partners of the Capacity Building Program. The basis for the Capacity Building Program and this Toolkit, are the "Social and Solidarity Economy in Cameroon: The Development of the SSE Ecosystem and Needs Analysis of Women in Rural Areas" and "Female Social Green Entrepreneurship in Rural Areas – Good Practices from Europe, Western Balkans, and Cameroon" available in English and French language at: www.diesis.coop/projects/grease/



SUMMARY

Social and solidarity economy in Cameroon is **regulated through several laws and governmental decrees**. The process of regulation of social and solidarity economy **started in the early 1990s**, with the laws on freedom of association, cooperative societies and economic interest groups. In 2019, the Framework Law for Social Economy in Cameroon and its implementing Decrees in 2020 and 2022 as the main regulations were adopted.

Law No. 90/053 - 1990 | Freedom of association

Law No. 90/053 - 1990 is a pivotal piece of legislation in Cameroon that governs the **freedom of association guaranteed in the Constitution of Republic of Cameroon**. This law establishes the legal framework for the formation, operation, and regulation of associations within the country, including non-governmental organizations (NGOs) as part of the social and solidarity economy.

Per the Law, an association is a convention by which individuals come together to share their knowledge or activities for a common goal, without the intention of sharing profits.

The Law is available at: https://www.icnl.org/wp-content/uploads/Cameroon_assoc.pdf (in French)

Law No. 99/014 - 1999 | Registration of NGOs

Law No. 99/014 - 1999 defines the NGOs and stipulates the **procedure of registering NGOs**. Per the law, an NGO is a declared association or a foreign association authorized in accordance with the applicable legislation, and approved by the administration in order to participate in the execution of public-interest missions.

NGOs in Cameroon are required to follow the declaration process, which means they need to inform the authorities about their existence and objectives without needing prior approval. Any regularly declared NGO demonstrating at least three (3) years of effective contribution in one of the areas may be accredited as an NGO by the Ministry of Territorial Administration.

The Law is available at: https://www.icnl.org/wp-content/uploads/Cameroon_ngo.pdf (in French)

Law No. 92/006 - 1992 | Co-operative societies and Common Initiatives Groups

Law No. 92/006 - 1992 on Co-operative Societies (COOP), Savings and Loan COOP (COOPEC), Common Initiative Groups (CIG), Decree No. 92/455/PM, Decree No. 2001/023/PM and Decree No. 2006/0762/PM govern **co-operative societies, common initiative groups and their unions** as social economy units and lays down their registration, governance and operations.

Co-operative societies, common initiative groups and unions are autonomous private bodies belonging to their members who shall manage, fund and control them.

LAWS AND REGULATIONS

A **COOP** under this law means a group of individuals or corporate bodies who freely enter into partnership in order to attain common goals by setting up an enterprise which is managed in a democratic manner.

GIC are organizations of an economic and social nature set up voluntarily by individuals having common interests and working together as a group. The registration of COOP/GIC is governed by the Ministry of Agriculture and Rural Development.

The Law is available at: <https://shorturl.at/BCXws> (in English)

OHADA 2010 | Uniform Act on Cooperatives

The Organization for the Harmonization of Business Law in Africa (OHADA) Uniform Act on Cooperative Societies is a legal framework designed to **standardize the regulations governing cooperatives across the OHADA member states, including Republic of Cameroon**. It provides guidelines on the creation, organization, and management of cooperatives, ensuring consistency in cooperative laws across participating countries.

The Act regulates issues like the formation of cooperatives, membership rights, governance structures, and the internal operation of these entities by creating a clear, predictable legal environment recognizing cooperative societies, federation of cooperatives and union of cooperatives.

The Act is available at: <https://shorturl.at/tqp09> (in English)

Law No. 20/04 - 2019 | Framework Law on Social Economy in Cameroon

Law No. 20/04 is the **primary law regulating social and solidarity economy** in the Republic of Cameroon. It defines the social economy units and their status and characteristics.

All organizations and enterprises, regardless of their legal form, shall be eligible for the status of a social economy unit if they prioritize: a) individuals and social objectives over capital; b) ensure freedom of membership; c) uphold transparent, democratic, and participatory governance; d) serve a collective or social utility d) pursue collective interest with fair surplus distribution; e) pool members' resources; and f) comply with their original legal status.

The Law provides **clear definitions** of cooperatives, associations and enterprises, but also mutual societies, collective ownership, social enterprises, foundations, social economy business incubators and others.

The Law is available at: <https://www.minpmeesa.cm/site/en/social-economy/regulatory-framework/> (in English)

Decree No. 2020/0001/PM - 2020 | Networking of the social economy units

Decree No. 2020/0001/PM regulates the structuring and functioning of Social Economy Unit networks, which can be horizontal or vertical.

Horizontal networking connects units within the same economic area, sector, or activity, while **vertical networking** groups units with different activities into representation structures at local (RELES), regional (RERES), and national (RENES) levels. Any Social Economy Unit in a municipality can join RELES if it aligns with its objectives and meets General Assembly requirements.

RELES represents the local social economy and includes mutual societies, associations, GIC, social enterprises, and foundations. Its governing bodies are the Local General Assembly (AGL), comprising all affiliated and compliant units, and the Local Coordination Bureau (BLC).

RERES is the primary interlocutor with the state structure supporting the social economy and operates at the regional level.

RENES is the national federation established by the RELES and the RERES.

The Decree is available at: <https://tinyurl.com/5y5udvam>

Decree No. 042 - 2022 | General Register of social economy units

The Decree No.042 establishes the procedures for **registering and maintaining the General Register of Social Economy Units in Cameroon**. Registration requires prior admission as a Social Economy Unit and is categorized by type, location, and area of activity. It must be renewed every three years.

The Ministry of small and medium-sized enterprises, social economy and handicrafts manages (MINPMEESA) the publicly available Register.

The Decree is available at: <https://tinyurl.com/4c62n2xx>

SOCIAL ECONOMY UNITS

SUMMARY

The social and solidarity ecosystem in Cameroon offers a variety of social economy units governed by different laws and regulations presented above. The main **Law No. 20/04-2019 on Social Economy in Cameroon** defines the majority of social economy units, while the decrees and orders give more specificities on their formation, governance and registration. The aim of social economy units is support public policies, including socioeconomic development, market plurality, poverty reduction, participatory management and sustainable development.

SOCIAL ECONOMY

Social economy is a set of economic activities undertaken by organizations and enterprises, based on the **principles of solidarity and participation and seeking the collective interest of their members** and/or the economic and social interest of the community.

SOCIAL ECONOMY UNITS

It is a legal person resulting from an agreement whereby natural or legal persons **pool their knowledge or activities for a purpose other than sharing profits.**

Any form of **business comprising several persons, based on the principles of solidarity, participatory democracy**, pooling of means of production, and equitable sharing of income, and whose approach to economic activity combines profitability and social change.

Autonomous association of persons united voluntarily to meet their common economic, social, and cultural needs and aspirations through a jointly owned democratically controlled enterprise by cooperative principles.

The **smallest combination of legal units constituting an organizational unit producing goods and services** and enjoying some decision-making autonomy, notably regarding the allocation of its current resources.

Non-profit entity governed by private law which, using contributions paid by its members and in the interests of the latter or their rightful claimants, **carries out insurance and solidarity actions under the articles of association**, to contribute to their cultural, moral, intellectual, and physical development and the improvement of their living conditions.

Non-profit legal entity governed by private law, established by one or several donors.

SOCIAL ECONOMY UNITS

SOCIAL ECONOMY UNITS

Support structure for entrepreneurs of social economy enterprises in the growth, launching, and development of social innovation ventures.

A micro, small, or medium-sized enterprise whose ownership is collective and which undertakes, continuously, an activity of production or distribution of goods and services by the principles governing the social economy.

A set of social economy organizations and enterprises of diverse origins **united by common links.**

Structure other than the enterprise that continuously produces goods or services **while pursuing both economic and social ends.**

CIG organizations of an economic and social nature set up voluntarily **by individuals having common interests and working together as a group.**

OTHER SOCIAL ECONOMY DEFINITIONS

Obligation of an enterprise to meet the requirements of **developing and improving the quality of life** of its members, employees or neighboring communities.

All original initiatives undertaken on a territory in collaboration with the local actors, seeking to provide **novel solutions to the basic emerging or insufficiently satisfied needs of communities,** in the fields of education, social action, health, culture and employment.

Commercial practice whereby consumers and producers are put in close contact. The former ensure maintenance of the latter's holdings and **decency of their incomes** by guaranteeing outlets and providing funding, while the latter undertake to supply their products to the former at a **fair price.**

Value of all contributions in cash, in kind or in industry **related to the adherence of members of a social economy organization or enterprise.**

HOW TO ESTABLISH A COOPERATIVE

DEFINITION

A COOP is a **group of individuals or corporate bodies who freely enter into partnership** in order to **attain common goals by setting up an enterprise which is managed in a democratic manner** and to which they are bound by a contract which lays down the rules **governing their activity, equitable distribution of capital and profit and risk-sharing.**

STEP 1: Gather Members

- A minimum of seven (7) members is required.
- Members should have common economic, social, or professional interests.
- Membership is voluntary, and every member has equal voting rights (one member, one vote).

STEP 2: Define objectives and activities

- Clearly state the purpose of the co-operative (e.g., agriculture, finance, trade, housing).
- Identify specific services the co-operative will provide to its members.
- Ensure the activities comply with co-operative principles (self-help, democracy, equality).

STEP 3: Define internal rules and bylaws

- Define the name and registered office of the co-operative.
- Outline the rights and responsibilities of members.
- Set rules for decision-making, profit sharing, and dispute resolution.
- Establish membership conditions, including admission and exit procedures.

STEP 4: Conduct constitutive General Assembly

- Elect provisional leaders.
- Adopt the by-laws.
- Approve the business plan and financial projections.
- Agree on initial capital contributions by members.

STEP 5: Elect Board of Directors (Operations and Management)

- Elected by the General Assembly
- Term: 3 to 5 years, renewable once.
- Composition: Typically 3 to 9 members, including President, Vice-President, Secretary, Treasurer, and other directors

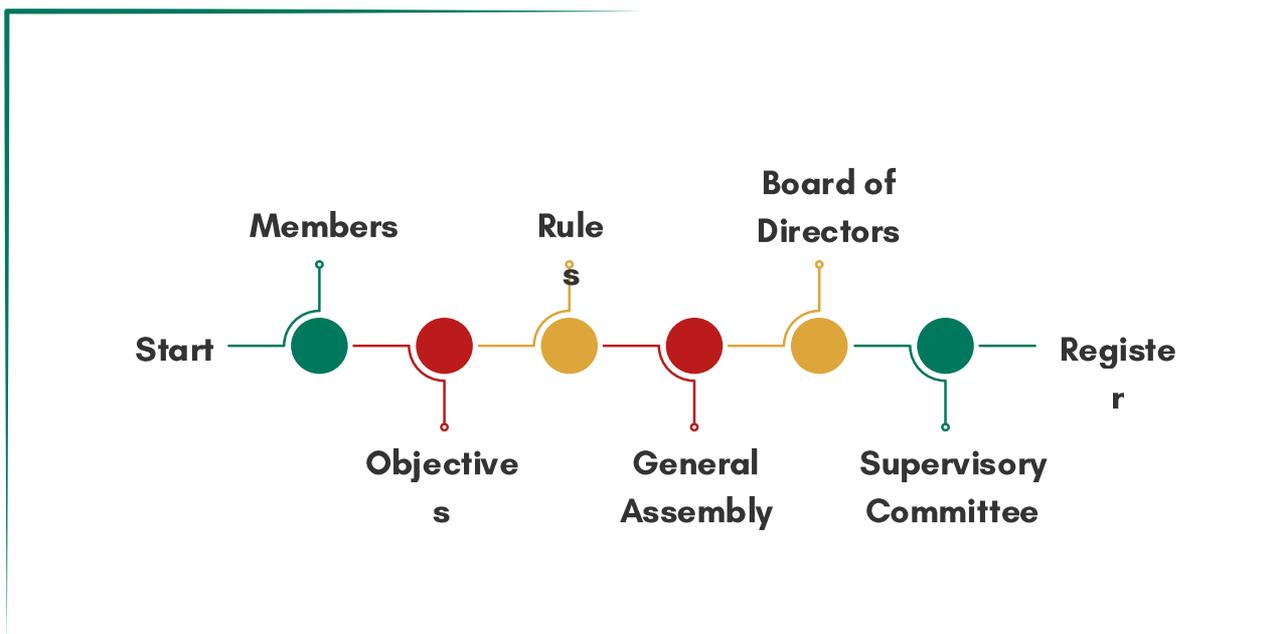
STEP 6: Elect Supervisory Committee (Oversight and Control)

- Elected by the General Assembly
- Composition: 3 members, independent of the Board of Directors.
- Term: 3 years, renewable once.

HOW TO ESTABLISH A COOPERATIVE

STEP 7: Register the cooperative to the competent authority

- Prepare the following documents for registration:
 1. Application letter addressed to the Minister of Agriculture and Rural Development or regional authorities.
 2. Minutes of the Constitutive General Assembly.
 3. By-laws (Statutes) of the co-operative.
 4. List of founding members (with names, addresses, and ID copies).
 5. Business plan and estimated budget.
 6. Proof of initial capital contributions.
- Submit Registration Request
- File the documents at the Department of Co-operative Societies or the relevant regional delegation.
- Pay the required registration fees.
- Obtain approval (registration)
- Open a bank account for financial transactions.
- Obtain taxpayer identification (TIN) if required.
- Start member activities and service delivery.



GOOD PRACTICES FISH FARMING COOPERATIVE

Summary

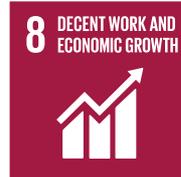
The fish farming cooperative is located in the Mefou and Afamba department, in the Nkolafamba district. It has 8 members spread across 03 of the 37 villages in the locality. Their initiative is to limit imports of congealed fish by offering purely local production.



Republic of Cameroon, Central Region

Context

For several decades, fish farming has been practised only in the western region. Given its vital importance to the diet, the people of Nkolafamba became interested. However, it was only practised by men. Today, however, women have fully embraced this activity and are a model for the Centre region.



Objectives

- development of low-lying areas that are still undeveloped and unexploited in the locality
- implementation of the "one woman-one fish farm" concept
- empowering natural food production
- women's financial empowerment

Main results

- large-scale fish production
- lowland development
- reducing fish prices on the market
- reducing the use of chemical foods
- improving women's financial inclusion



GOOD PRACTICES

OLANGUINA MACABO PRODUCERS COOPERATIVE

1
1

Summary

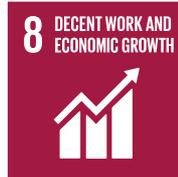
Located in the MEFOU and AfAMBA department, in the Assamba district, the Macabo Producers' Cooperative is made up of 30 women from 5 of the 17 villages in the district. The women of Olanguina are striving to democratise macabo production, and have made this massive crop their battleground.



Republic of Cameroon, Central Region

Context

The cultivation of Macabo in the OLANGUINA locality is unusual in that it used to be done as a food crop, and as a result this foodstuff is disappearing. So they decided to spread the seed to ensure its survival.



Objectives

- produce natural fertilisers from macabo leaves
- promoting the consumption of macabo
- supply the central region with Macabo in terms of both quality and quantity
- compliance with the technical itinerary
- women's economic empowerment use of local seed

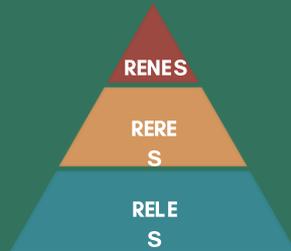


Main results

- production of purely organic macabo
- development of organic fertilisers and reduction of GMOs
- women's financial inclusion

SUMMARY

In the social and solidarity economy in Cameroon, **networking is the process of connecting Social Economy Units by sector, activity, and type** to defend collective interests, facilitate information flow, foster consultation, mobilize around common issues, exchange expertise and experiences, transfer knowledge, and pool production and training tools. It can be either horizontal or vertical. **Horizontal networking (RELES)** connects Social Economy Units **within the same** economic area, sector, or type of activity according to the governing rules. NGO PFAC played a pivotal role in structuring the RELES in all regions in Cameroon. The **vertical networking groups (RERES, RENES)** connects Social Economy Units **with different activities** into structures at local, regional, and national levels.



WHAT IS LOCAL SOCIAL ECONOMY NETWORK (RELES)

RELES is the horizontal base of the SSE in Cameroon. It is a prominent private local organization with the status of an association, welcoming all local social and solidarity economy entities, including associations, foundations, mutual societies, simplified cooperatives, and cooperative societies.

RELES puts a **strong emphasis on cooperatives due to their educational values and governance principles**, which align with the OHADA Uniform Act and reflect universal cooperative standards.

Currently, **all regions in Cameroon are structured in 294 RELES.** The long-term plan according to the Decree No.2020/001 is to establish 360 RELES, one per municipality.

The launch of a **RELES requires the support of the mayor of the municipality**, who facilitates the mobilization of the social economy units in the local municipality and provides support in the process.

WHAT IS THE ROLE OF RELES?

- To support affiliated units by mobilizing available resources to support their actions;
- To provide a forum for consultation among social economy units;
- To centralize, analyze, and transmit grievances and concerns of its members to local, regional, and national authorities;
- To ensure that the principles and values of the social economy are respected by affiliated units;
- To act as a guarantor of the authenticity and accuracy of the activities of affiliated structures;
- To contribute to local development promotion;
- To promote the exchange of experiences, advice, and training for the benefit of its members.

WHO CAN JOIN A RELES?

Any Social Economy Unit located in a municipal area can become a member of the RELES, provided it adheres to its objectives, general policy, and activities. The General Assembly of RELES decides on the members. Local social economy units participate under the cooperative principle of **“one person, one vote.”**

RELES GOVERNANCE

The operating organs of the RELES are:

- The **Local General Assembly (AGL)** which includes:

All Social Economy Units in the concerned municipal area affiliated with the network and up to date with all regulatory, administrative, and financial obligations to the RELES

- The **Local Coordination Bureau (BLC)**, which includes:

A president;

A local training officer;

A local finance officer.

GOOD PRACTICES OF NGO PFAC AND FORESSCAM

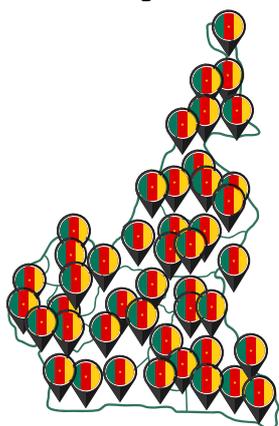
Establishing and running a RELESS requires several essential tools:

- **Infrastructure and facilities:** Each RELESS should have a well-equipped warehouse that includes offices and a dedicated space for training and meetings. This infrastructure supports daily operations, facilitates administrative tasks, and provides a venue for workshops and collaborative sessions.

- **Didactic Materials and Equipment:** It is crucial to have didactic materials and specialised equipment for collection, storage, and marketing. This ensures that RELESS can effectively manage resources, educate members, and promote their products and services. In Cameroon FORESSCAM, the Cooperative of Trainers in Social and Solidarity Economy in Cameroon and NGO PFAC lead the capacity building and training of social economy units, women in rural areas and other members of cooperatives.

- **Financial Resources:** A fund, primarily constituted by cooperative members' savings and supplemented by contributions from various partners, is necessary. These funds are reinvested into the RELES and the cooperatives to support their growth and operational needs.

- **Communication and Training Equipment:** Communication tools, including computers and logistical equipment, equipment for trainers and animators in social and solidarity economy should be available to facilitate their mobility and training across municipalities and regions.



GOOD PRACTICES OF RELESS

DOUMAITANG RELES



Doumaintang is a municipality and commune in Cameroon's Eastern region within the Haut-Nyong department. In 2023, NGO PFAC, FORESSCAM and the municipality of Doumaintang established the RELES, currently counting 16 registered cooperatives and 2 in the registration process in agrifood, farming, services and handcrafts.

Doumaintang RELES aims to promote and strengthen the SSE within the local community by uniting various economic, social, and institutional actors dedicated to the values of solidarity, equity, and sustainability. Doumaintang RELES plays a crucial role in developing a more solidarity-based and sustainable economy, transforming community challenges into opportunities, and building a more equitable future for all residents.

Promote and implement social economy in the Doumaintang district, fostering cooperatives and encouraging income-generating activities to combat rural exodus and promote employment.

Cultivate a spirit of fraternity, solidarity, and social entrepreneurship among members, and advocating for sustainable development, environmental protection, and social cohesion.

Fight poverty and insecurity, improve living conditions, and support decent employment by organising local cooperative markets and promoting universal social security.

Support and evaluate member organisations, professionalise young people, and enhance labour-intensive activities.

Assist the Cameroonian government and local authorities in social economy related projects, collaborate with national and international organisations, negotiate new markets for producers, and improve

GOOD PRACTICES OF RELES

DOUMAITANG RELES



Doumaintang RELES is coordinated by a Steering Committee that includes representatives from its members, social and solidarity economy experts, and institutional partners. The governing structure consists of a Board of Directors, and a Supervision and Control Commission, both led by Presidents.

Doumaintang RELES offers technical assistance to both new and ongoing social and solidarity economy projects, fostering collaboration among network members, local businesses, authorities, and institutions. It also promotes SSE knowledge by organising training sessions, workshops, and events to enhance the skills of local actors. Doumaintang RELES supports the development of new cooperative ventures and provides solutions tailored to the community's specific needs, as well as organises regular awareness campaigns to highlight social and solidarity economy projects.

Establishment of 16 cooperatives in diverse sectors: Agrifood:

- "SCOOPS ANADOUM" - Pineapple; "SCOOPS AUDOU" - Aubergine; "SCOOPS CADOUM" - Cocoa; "SCOOPS MAÏSDOUM" - Maize; "SCOOPS MANIDOUM" - Cassava; "SCOOPS PALMDOUM" - Palm Oil "SCOOPS PIMENT BIO" - Pepper; "SCOOPS PLANTAIN DE DMTG" - Plantain; "SCOOPS TOUDOUM" - Sunflower; - Farming: "COOPS POISSON BIO" Fish Farming; "SCOOPS BON MIEL" - Beekeeping; "SCOOPS LE PORCIN DE DOUMAITANG" - Pig Farming; "SCOOPS POULDOUM" - Poultry Farming; Handicrafts: "SCOOPS ARTIDOUM"; Services: "SCOOPS Services de Doum" - Services; "SCOOPS LES TRANSPORTEURS" - Transportation
- Organised several awareness campaigns on social and solidarity economy
- Signed a partnership agreement with Doumaintang municipality
- Participated in FORA'ESS, the first Pan-African Forum on social economy
- Held regular meetings to report on cooperative activities
- Conducted several field visits to cooperative farms and plantations
- Provided continuous training, education and support for cooperatives, their members and women in rural areas

GOOD PRACTICES OF RELESS

OLANGUINA RELESS



Olanguina is a municipality and commune located in Cameroon's Central Region, within the Méfou-et-Afamba department. In 2022, through collaborative efforts involving FORESSCAM, the NGO PFAC, and the Olanguina municipality, RELES Olanguina was established to promote social and solidarity economy within the Afamba region.

RELES Olanguina comprises 15 registered cooperatives operating across the agriculture, farming, and service sectors. RELESS Olanguina's goal is to raise awareness within village communities and identify income-generating activities specific to each sector and village. By organising these activities into simplified cooperative societies, RELESS Olanguina improves local economic visibility and addresses the challenges faced by the local community.

Promote and implement the social economy concept within the Olanguina district, fostering the development of cooperatives and income-generating activities to combat rural exodus and encourage local employment.

Encourage fraternity, solidarity, and social entrepreneurship among members while advocating for sustainable development and environmental protection.

Combat poverty and improve living conditions through the promotion of decent employment, local cooperative markets, and universal social security.

Provide support and evaluation for member organisations, professionalise young people, and enhance labour-intensive activities.

Collaborate with the Cameroonian government and local authorities on social economy-related projects, and cooperate with national and international organisations to secure new markets for producers.

OLANGUINA RELESS



The governance structure of the RELES Olanguina includes a General Assembly, a Local Coordination Office, and Village Management Offices. The General Assembly consists of representatives of members of the 15 cooperatives. The Local Coordination Office is the main management body led by a president. RELES Olanguina has also Village Management Offices as the base of all RELES operations.

Olanguina RELES provides technical support to both new and ongoing social economy projects, fostering collaboration among network members, local businesses, authorities, and institutions. It also organizes training sessions, workshops, and events to strengthen the skills of local actors in social and solidarity economy. The network supports the creation of new cooperatives, tailors solutions to meet the community's specific needs, and regularly initiates awareness campaigns to promote social and solidarity economy projects.

Established 13 cooperatives in various sectors:

- Agrifood: "SCOOPS VERASSA" (orchard); "SCOOPS PROPLASSA" (plantain); "SCOOPS PROCASSA" (cocoa); "SCOOPS PROMANASSA" (cassava); "SCOOPS PROMACASSA" (macabo); "SCOOPS PROPISSA" (pepper); "SCOOPS PROMASSA" (maize); ,, SCOOPS PROANASSA" (pineapple). Farming: SCOOPS PROPOISSA (fish farm);SCOOPS PROPORASSA (pig farm) SCOOPS PROPOULSSA (poultry farm) -Services: SCOOPS DRISTRASSA (distribution), SCOOPS SERASSA (services)
- Establishment of a cooperative market in Olanguina.
- Development of the Cameroon Cooperative House project in Olanguina.
- Launched several awareness campaigns on social and solidarity economy
- Held regular meetings to report on cooperative activities.
- Conducted field visits to cooperative farms and plantations.
- Provided ongoing training, education, and support for cooperatives, their members, and women in rural areas.

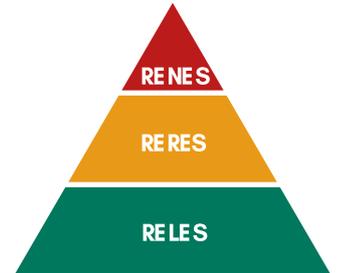
SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY NETWORKS - RERES

WHAT IS A REGIONAL SOCIAL ECONOMY NETWORK (RERES)

The RERES is the primary interlocutor with the state structure supporting the social economy and operates at the **regional level**.

The **RERES is a network composed of all RELES in one region of the country**.

The RERES is composed of five (5) elected representatives from each RELES located in the region.



In total, there are **10 RERES consisted of 294 RELESS networks in the country**.

WHAT IS THE ROLE OF RERES?

- Collect, analyze, and, if necessary, transmit the needs and concerns of RELES to the RENES;
- Maintain a record of affiliated RELES;
- Serve as an interface between the RELES and regional administrations;
- Promote regional development;
- Create and develop collective utility services;
- Promote experience exchanges between networks;
- Provide activity reports of RELES to higher authorities;
- Submit activity reports of RELES to the regional manager in charge of the social economy;
- Promote experience exchanges, advice, and training for the benefit of its members;
- Periodically report on activities and submit its report to the Minister in charge of the social economy.

RERES GOVERNANCE

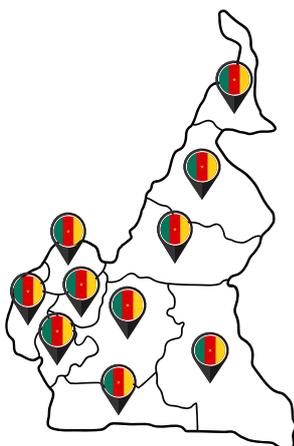
The **operating bodies of the RERES** are:

- The General Assembly (AG);
- The Regional Coordination Bureau (BRC).

RERES members are elected for a three (3) year term, renewable once.

WHO CAN JOIN A RERES?

Every established RELES per the rules of the laws on the territory of the Regional Social Economy Network (RERES).



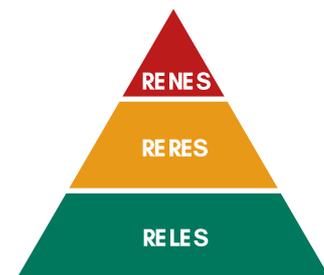
SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY NETWORKS - RENES

WHAT IS THE NATIONAL SOCIAL ECONOMY NETWORK (RENES)

The RENES is the **national federation established by the RELES and the RERES.**

The RENES is composed of four (04) elected representatives from each RERES.

RENES members are elected for a five (05) year term, renewable once.



WHAT IS THE ROLE OF RENES?

- To work towards the promotion of the social economy;
- To contribute to strengthening the institutional and operational capacities of networks and Social Economy Units;
- To promote experience exchanges between networks;
- To capitalize and disseminate good practices and positive experiences in the social economy to members and national and international stakeholders;
- To ensure the representation of Social Economy Units in national and international decision-making bodies;
- To enhance consultation and partnership between networks and Social Economy Units;
- To develop collective utility services

RENES GOVERNANCE

The **operating bodies** of the RENES are:

- The General Assembly (AG);
- The National Coordination Bureau (BNC).

The General Assembly is **composed of all members of the local networks.**

The National Coordination Bureau is composed of: One (01) President; One (01) Vice-President; One (01) General Secretary; One (01) permanent network officer; One (01) temporary networks officer in activity; One (01) Treasurer.



STAKEHOLDERS

MINISTRIES IN CHARGE OF SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY

SUMMARY

In Republic of Cameroon, there are **several ministries in charge of social and solidarity economy** each having different roles and authority in different segments in the sector. The overall policy making and oversight is done by the Ministry of Small and Medium Enterprises, Social Economy, and Handicrafts (MINPMEESA), while the Ministry of Agriculture and Rural Development (MINADER), Ministry of Labor and Social Security (MINTSS), Ministry of Territorial Administration (MINAT) and the Ministry of Finance (MINFI) have a support role.

MINISTRY OF SMALL AND MEDIUM-SIZED ENTERPRISES, SOCIAL ECONOMY AND HANDICRAFTS (MINPMEESA)

The **Ministry of Small and Medium Enterprises, Social Economy, and Handicrafts (MINPMEESA)** is responsible for developing policies that support small and medium enterprises, cooperatives, and the handicrafts sector in Cameroon. Since its establishment in 2004, it has worked to foster entrepreneurship, improve business regulations, and provide resources for small businesses to thrive. The ministry plays a crucial role in formalizing informal sector activities and promoting innovation among entrepreneurs.

MINPMEESA is the main ministry in social and solidarity economy development, offering financial support, training, and business development services to cooperatives and community enterprises. It partners with financial institutions to facilitate access to credit for SMEs and supports social enterprises that create sustainable jobs and economic opportunities. The ministry also strengthens the role of artisans by promoting local crafts and fair trade initiatives.

For more information, MINPMEESA is located in Yaoundé, Cameroon.

Visit the official website: www.minpmeesa.cm for further details.

MINISTRIES IN CHARGE OF SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT (MINADER)

The **Ministry of Agriculture and Rural Development (MINADER)** is responsible for formulating and implementing policies related to agriculture and rural development. Established in 2004, it plays a key role in improving agricultural productivity, ensuring food security, and promoting sustainable rural development. MINADER oversees various programs that **support smallholder farmers, agribusinesses, and cooperatives** while working with international organizations to enhance agricultural resilience.

MINADER actively supports the social and solidarity economy by promoting agricultural cooperatives, offering financial aid, training, and technical assistance to farmers' organizations. It also facilitates access to improved seeds, modern farming techniques, and market opportunities. By integrating social economy principles into rural development, MINADER helps strengthen community-driven agricultural initiatives.

For inquiries, MINADER can be contacted at Yaoundé, Cameroon.

More details are available on the official government website: www.minader.gov.cm.

MINISTRY OF LABOUR AND SOCIAL SECURITY (MINTSS)

The **Ministry of Labour and Social Security (MINTSS)** is responsible for developing and implementing policies related to labour laws, employment, and social protection in Cameroon. It ensures fair working conditions, promotes job creation, and regulates labour relations between employers and workers. The ministry also oversees the country's social security system, ensuring that workers have access to pensions, health insurance, and other social benefits.

MINTSS plays a vital role in the social and solidarity economy by **regulating worker cooperatives, mutual benefit organizations, and social enterprises**. It supports professional reintegration programs, encourages fair labor practices within social economy organizations, and promotes initiatives that enhance worker rights and social protection. By fostering decent employment and social security measures, MINTSS contributes to the well-being of workers and the sustainability of community-driven businesses.

For more information, MINTSS is located in Yaoundé, Cameroon.

Visit the official website for further details: www.mintss.gov.cm.

MINISTRIES IN CHARGE OF SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY

22

MINISTRY OF TERRITORIAL ADMINISTRATION (MINAT)

The **Ministry of Territorial Administration (MINAT)** oversees the administrative governance, decentralization, and regulation of associations, cooperatives, and mutual societies in Cameroon. It ensures that regional and local governments effectively manage community-driven initiatives and supports the formalization of cooperatives and SSE organizations through legal recognition and regulatory frameworks.

MINAT contributes to the social and solidarity economy by facilitating the **legal registration and governance of social economy entities**. It works closely with local authorities to promote decentralized economic initiatives, empowering communities to develop their own economic solutions. The ministry also ensures that social economy organizations operate transparently and in compliance with national laws.

For more information, MINAT is based in Yaoundé, Cameroon.

More details are available at: www.minat.gov.cm.

MINISTRY OF FINANCE (MINFI)

The **Ministry of Finance (MINFI)** is responsible for economic and financial policies, budget management, taxation, and public investments in Cameroon. It ensures economic stability by managing public resources, fostering investment, and regulating financial institutions. The ministry also implements fiscal policies that support business growth, including tax incentives for priority sectors.

MINFI plays a key role in social and solidarity economy development by **providing financial incentives, tax exemptions, and credit access mechanisms** for cooperatives and social enterprises. It works with microfinance institutions and commercial banks to facilitate funding opportunities for social economy actors and promotes public-private partnerships to strengthen community-based economic initiatives.

For more information, MINFI is headquartered in Yaoundé, Cameroon.

Visit the official website: www.minfi.gov.cm for further details.

SUMMARY

In Republic of Cameroon there are variety of **national and international support organizations** in the social and solidarity economy. The role of these organizations is to **create better conditions and environment for development of the social and solidarity economy** on local, regional and national level. These organizations work alongside and cooperate with the ministries, and other institutions, as well as the social economy networks RELES, RERES and RENES. The support organizations have support programs and projects in the field, directly helping social economy units, entrepreneurs, citizens and women in rural areas. These organizations are mostly NGOs and networks, but also social economy incubators, accelerators, hubs, international donors and others.

NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS AND COOPERATIVES

FRANCE AND AFRICA PARTNERSHIP FOR CO-DEVELOPMENT (PFAC)

The **France and Africa Partnership for Co-Development (PFAC)** is a non-governmental organization dedicated to empowering grassroots communities in Cameroon by promoting the principles of the social and solidarity economy. PFAC mission centers on raising awareness about social and solidarity economy concepts and fostering collaboration within municipalities to achieve sustainable, inclusive, and diverse local development.

PFAC played a pivotal role in structuring the Local Social and Solidarity Economy Network (RELES) across Cameroon's municipalities. Today, PFAC is the main know-how provider, capacity building entity of the RELES in Cameroon and municipal partner.

More information on PFAC [Facebook Page](#).

COOPERATIVE OF TRAINERS IN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY

The **Cooperative of Trainers in Social and Solidarity Economy in Cameroon (FORESSCAM)** is an organization dedicated to advancing the principles and practices of the social and solidarity economy in Cameroon. FORESSCAM focuses on **capacity building and training of trainers, community leaders, cooperative members and other**, and the promotion of local social economy initiatives to foster sustainable development and social innovation across the country.

FORESSCAM is involved in structuring Local Social Economy Networks (RELES) providing infrastructure and support to social economy initiatives, projects and creation of social economy units at municipal levels.

More info can be found on FORESSCAM [Facebook Page](#).



AFROLEADERSHIP

AfroLeadership is a Pan-African civil society organization based in Cameroon, advocating for transparency, accountability, and citizen participation in local economic development and the achievement of sustainable development goals. It supports municipalities, cities, and countries in Africa by promoting modern technologies, data governance, and smart solutions.

AfroLeadership has been involved in key projects such as **helping structure the Cameroon Network of Cameroon Mayors for Social and Solidarity Economy (REMCES)** and implementing participatory planning and financial management systems for municipalities.

More info can be found at: www.afroleadership.org

MOLOKO WOMEN AND FAMILY CENTER

The Mokolo Women and Family Promotion Centre is a pivotal institution located in Mokolo, a town in Cameroon's Far North Region. Established to empower women and promote family welfare, the Centre offers various programs aimed at enhancing the livelihoods and social standing of women in the region. The Centre provides **microloans to women entrepreneurs, fostering economic independence and business development.**

NETWORKS

NETWORK OF YOUTH FOR SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY

The **Network of Youth for Social and Solidarity Economy (RECAJ'ESS)** is a **youth-focused organization in Cameroon dedicated to promoting the Social and Solidarity Economy among young people.** RECAJ'ESS is part of a broader movement involving various youth organizations actively contributing to the social economy landscape in Cameroon collaborating with RELES, RERES and RENES and other stakeholders in the country.

CAMEROONIAN SOCIAL AND SOLIDARITY NETWORK

The **Cameroonian Social and Solidarity Economy Network (RESCAM)** is an organization dedicated to promoting the Social and Solidarity Economy in Cameroon. RESSCAM focuses on fostering innovation and entrepreneurship, particularly among women and youth, aiming to develop value chains, create decent jobs, and implement social protection mechanisms.

CAMEROON YOUNG ENTERPRENURS NETWORK

The **Cameroon Young Entrepreneurs Network (CAYEN)** is a platform dedicated to inspiring and supporting young Cameroonian entrepreneurs, including women in rural areas. Its mission is to trigger interest in entrepreneurship among the youth and encourage them to harness their talents and capabilities.

INCUBATORS, HUBS AND ACCELERATORS

UNDP CAMEROON ACCELERATOR LAB

The **United Nations Development Programme's Accelerator Lab in Cameroon** focuses on addressing challenges related to **youth employment and entrepreneurship**. By collaborating with key labor market and entrepreneurship stakeholders, the lab seeks innovative solutions to enhance young people's access to job opportunities and support the growth of social and solidarity economy initiatives.

ACTIVSPACES INNOVATION HUB

Founded in 2010, **ActivSpaces is a prominent technology innovation hub and business incubator** with locations in Douala, Buea, and Bangangté. While its primary focus is on tech startups, its support for **startups for social impact (tech social enterprises)** contributing to the broader social and solidarity economy landscape by fostering innovation and sustainable business practices.

INTERNATIONAL SUPPORT PROGRAMS

ACADEMY FOR WOMEN ENTREPRENEURS

The **Academy for Women Entrepreneurs (AWE) Cameroon** is an initiative supported by the U.S. Embassy in Yaoundé, aiming to empower women entrepreneurs across Cameroon. Launched in 2024, the program provides **training, resources, and networking opportunities to women leading social enterprises, cooperatives, and other business ventures**.

GIZ RURAL DEVELOPMENT PROGRAMS

The **Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)** implements comprehensive programs aimed at **enhancing agricultural and livestock productivity in Cameroon**, with a focus on sustainable and resource-efficient practices. These initiatives are designed to bolster the livelihoods of rural populations, promote environmental sustainability, and strengthen local cooperatives.

GERMAN COOPERATIVE AND RAIFFEISEN CONFEDERATION

The **German Cooperative and Raiffeisen Confederation (DGRV)** collaborates with Cameroonian partners to enhance the cooperative sector, focusing on improving **access to agricultural finance for rural populations**. A key partner in this initiative is the Union des Mutuelles Financières de Développement (MUFID), comprising over 110 service points across all ten regions of Cameroon, servicing microloans to more than 250,000 members.

INFORMATION AND SOURCES ON SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY

26

SUMMARY

Information on social and solidarity economy in Cameroon can be found on the **websites and social media of the main ministries, institutions, support organizations and international donors**. On these channels one can find information about latest laws, regulations and developments, as well as opportunities, funding, events, networks and other information.

GOVERNMENT AND INSTITUTIONAL SOURCES

Ministry of Small and Medium Enterprises, Social Economy, and Handicrafts- www.minpmeesa.cm.

Ministry of Agriculture and Rural Development (MINADER) - www.minader.gov.cm.

Ministry of Labour and Social Security (MINTSS) - <http://www.mintss.gov.cm>

Ministry of Territorial Administration (MINAT) - www.minat.gov.cm

Ministry of Finance (MINFI) - www.minfi.gov.cm

Cameroon Chamber of Commerce (CCIMA) - www.ccima.cm

CAMCCUL (Cameroon Cooperative Credit Union League) - www.camccul.cm

NETWORKS, NGOS AND COOPERATIVES

Local Social and Solidarity Economy Network (RELES) in the local municipality

The France and Africa Partnership for Co-Development (PFAC) - [Facebook Page](#).

Cooperative of Trainers in Social and Solidarity Economy in Cameroon (FORESSCAM) [Facebook Page](#).

AfroLeadership - <https://afroleadership.org/>

RESSCAM (Cameroonian Social and Solidarity Economy Network)

DIESIS Network - Mapping of Social and Solidarity Economy in Cameroon, Booklet of Best Practices of Women in Rural Areas, Needs Assessments of Women in Rural Areas - <https://www.diesis.coop/projects/grease/>

SOCIAL MEDIA AND ONLINE COMMUNITIES

Facebook & LinkedIn Groups - Search for "Social Economy Cameroon" or "Cooperatives Cameroon" for discussions and event updates.

Event Platforms (Eventbrite, Meetup, local forums) - Check for social and solidarity-related conferences and workshops.dates.

Twitter Hashtags - Use #SocialEconomy #Cameroon #Cooperatives for latest updates.





PARTNERS



ASSOCIATED PARTNER



Co-funded by the European Union



GREASE
Green Rural Entrepreneurship
in African Social Ecosystem

BROCHURE SUR LES POLITIQUES ET PRATIQUES LOCALES AU CAMEROUN



Co-funded by the
European Union



Clause de non-responsabilité

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'EACEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité de subvention ne peuvent en être tenues pour responsables.

101129139- GREASE- ERASMUS-EDU-2023-CV-VET



Co-funded by the
European Union

TABLE DES MATIÈRES

01

Quel est l'objet du projet ?

02

La boîte à outils sur les politiques et pratiques locales

03

Lois et règlements

06

Unités d'économie sociale

08

Comment créer une coopérative

10

Bonnes pratiques des coopératives

12

Réseaux et bonnes pratiques de l'économie sociale et solidaire

20

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire

26

Informations et ressources sur l'économie sociale et solidaire



Co-funded by the
European Union

QUEL EST L'OBJET DE CE PROJET?

Le projet GREASE vise à encourager l'entrepreneuriat social vert dans les zones rurales, à garantir l'autonomisation des femmes et leur inclusion durable dans le marché du travail, ainsi qu'une transition jumelle équitable et durable.

Le projet soutient les fournisseurs camerounais de formation professionnelle et les entreprises d'économie sociale dans la consolidation de la coopération entre les parties prenantes privées et publiques dans le domaine de la formation sur les compétences vertes et numériques pour la double transition. Il se concentre sur les compétences clés telles que l'entrepreneuriat (social), la promotion de **l'entrepreneuriat social vert en tant qu'outil de développement durable dans les zones rurales.**

QUELS SONT LES PRINCIPAUX RÉSULTATS ?

- ▶ Programme de renforcement des capacités sur l'entrepreneuriat social vert pour les femmes dans les zones rurales
- ▶ Brochure sur les politiques locales et les meilleures pratiques du Cameroun, de l'UE et des Balkans occidentaux
- ▶ Campagne de sensibilisation internationale et locale sur l'entrepreneuriat social vert et féminin

QUELS SONT NOS GROUPES CIBLES ?

- ▶ Femmes dans les zones rurales
- ▶ Éducateurs
- ▶ Fournisseurs d'EFPP
- ▶ Travailleurs des ONG
- ▶ Leaders communautaires
- ▶ Décideurs politiques
- ▶ Autres acteurs clés des communautés rurales

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.DIEISIS.COOP/PROJETS/GREASE



Co-funded by the
European Union

LA BOÎTE À OUTILS DE SOUTIEN AUX POLITIQUES ET PRATIQUES LOCALES DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU CAMEROUN

La **Boîte à outils d'appui aux politiques et pratiques locales de l'économie sociale et solidaire au Cameroun** est un document complémentaire au Programme de renforcement des capacités des formateurs et éducateurs de l'économie sociale et solidaire. Cette boîte à outils fournit un contexte au programme de renforcement des capacités et présente le cadre politique de l'économie sociale et solidaire lié aux femmes dans les zones rurales.

La boîte à outils **couvre les lois et règlements clés, les unités d'économie sociale, les réseaux d'économie sociale et solidaire, les bonnes pratiques des coopératives, et les principaux acteurs et points d'information** et d'opportunités sur l'économie sociale et solidaire pour les formateurs, les éducateurs, et les femmes dans les zones rurales. La boîte à outils est basée sur les données recueillies sur les règlements, les lois, les réseaux et les bonnes pratiques au Cameroun, permettant aux formateurs d'acquérir une compréhension plus approfondie de l'écosystème social et solidaire.

La boîte à outils est disponible en anglais et en français, en ligne et en papier, et s'adresse aux formateurs et éducateurs impliqués dans ce projet, ainsi qu'à tous les acteurs et parties intéressées de l'économie sociale et solidaire au Cameroun, ainsi qu'aux communautés rurales à travers le pays. La boîte à outils est destinée à être utilisée dans le travail quotidien des partenaires du projet PFAC, FORESSCAM et AFROLEADERSHIP et d'autres acteurs de l'économie sociale pour renforcer les capacités, les connaissances et les compétences des femmes dans les zones rurales et les unités de l'économie sociale au Cameroun.

La boîte à outils fait partie des efforts plus larges des partenaires du projet GREASE dans le cadre du Programme de renforcement des capacités. Les bases du Programme de Renforcement des Capacités et de cette Boîte à Outils sont les documents suivants : "L'Economie Sociale et Solidaire au Cameroun : Le développement de l'écosystème de l'ESS et l'analyse des besoins des femmes en milieu rural" et "L'entrepreneuriat social vert féminin en milieu rural - Bonnes pratiques d'Europe, des Balkans occidentaux et du Cameroun", disponibles en anglais et en français à l'adresse suivante : www.diesis.coop/projects/grease/.

RÉSUMÉ

L'économie sociale et solidaire au Cameroun est **réglementée par plusieurs lois et décrets gouvernementaux**. Le processus de régulation de l'économie sociale et solidaire **a commencé au début des années 1990**, avec les lois sur la liberté d'association, les sociétés coopératives et les groupements d'intérêt économique. En 2019, la loi-cadre sur l'économie sociale au Cameroun et ses décrets d'application en 2020 et 2022 ont été adoptés comme principales réglementations.

Loi n° 90/053 - 1990 | Liberté d'association

La loi n° 90/053 - 1990 est un texte législatif essentiel au Cameroun qui régit la **liberté d'association garantie par la Constitution de la République du Cameroun**. Cette loi établit le cadre juridique pour la formation, le fonctionnement et la réglementation des associations dans le pays, y compris les organisations non gouvernementales (ONG) dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Selon la loi, une association est une convention par laquelle des personnes se réunissent pour mettre en commun leurs connaissances ou leurs activités dans un but commun, sans intention de partager des bénéfices.

La loi est disponible à l'adresse suivante : https://www.icnl.org/wp-content/uploads/Cameroon_assoc.pdf (en français)

Loi n° 99/014 - 1999 | Enregistrement des ONG

La loi n° 99/014 - 1999 définit les ONG et stipule **la procédure d'enregistrement des ONG**. Selon la loi, une ONG est une association déclarée ou une association étrangère autorisée conformément à la législation applicable, et approuvée par l'administration afin de participer à l'exécution de missions d'intérêt public.

Au Cameroun, les ONG sont tenues de suivre le processus de déclaration, ce qui signifie qu'elles doivent informer les autorités de leur existence et de leurs objectifs sans avoir besoin d'une approbation préalable. Toute ONG régulièrement déclarée et justifiant d'au moins trois (3) années de contribution effective dans l'un des domaines peut être accréditée en tant qu'ONG par le ministère de l'administration territoriale.

La loi est disponible à l'adresse suivante : https://www.icnl.org/wp-content/uploads/Cameroon_ngo.pdf (en français)

Loi n° 92/006 - 1992 - Sociétés coopératives et groupes d'initiatives communes

La loi n° 92/006 - 1992 sur les sociétés coopératives (COOP), les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC), les groupes d'initiative commune (GIC), le décret n° 92/455/PM, le décret n° 2001/023/PM et le décret n° 2006/0762/PM régissent les **sociétés coopératives, les groupes d'initiative commune et leurs unions** en tant qu'unités d'économie sociale et définissent leur enregistrement, leur gouvernance et leurs opérations.

Les sociétés coopératives, les groupes d'initiative commune et les syndicats sont des organismes privés autonomes appartenant à leurs membres qui les gèrent, les financent et les contrôlent.

Une **COOP** au sens de cette loi est un groupe de personnes physiques ou morales qui s'associent librement pour atteindre des objectifs communs en créant une entreprise gérée de manière démocratique.

Les **GIC** sont des organisations de nature économique et sociale créées volontairement par des individus ayant des intérêts communs et travaillant ensemble en tant que groupe. L'enregistrement des COOP/GIC est régi par le ministère de l'agriculture et du développement rural.

La loi est disponible à l'adresse suivante : <https://shorturl.at/BCXws> (en anglais)

OHADA 2010 | Acte uniforme sur les coopératives

L'Acte uniforme sur les sociétés coopératives de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) est un cadre juridique conçu pour **uniformiser les réglementations régissant les coopératives dans les États membres de l'OHADA, y compris la République du Cameroun**. Il fournit des lignes directrices sur la création, l'organisation et la gestion des coopératives, assurant ainsi la cohérence des lois sur les coopératives dans les pays participants.

La loi régit des questions telles que la formation des coopératives, les droits des membres, les structures de gouvernance et le fonctionnement interne de ces entités en créant un environnement juridique clair et prévisible reconnaissant les sociétés coopératives, les fédérations de coopératives et les unions de coopératives.

La loi est disponible à l'adresse suivante : <https://shorturl.at/tqp09> (en anglais)

Loi n° 20/04 - 2019 | Loi-cadre sur l'économie sociale au Cameroun

La loi n° 20/04 est la **principale loi régissant l'économie sociale et solidaire** en République du Cameroun. Elle définit les unités d'économie sociale, leur statut et leurs caractéristiques.

Toutes les organisations et entreprises, quelle que soit leur forme juridique, peuvent prétendre au statut d'unité d'économie sociale si elles privilégient : a) les individus et les objectifs sociaux par rapport au capital ; b) la liberté d'adhésion ; c) une gouvernance transparente, démocratique et participative ; d) une utilité collective ou sociale ; e) la poursuite d'un intérêt collectif avec une répartition équitable des excédents ; f) la mise en commun des ressources des membres ; et g) le respect de leur statut juridique d'origine.

La loi **définit clairement** les coopératives, les associations et les entreprises, mais aussi les mutuelles, la propriété collective, les entreprises sociales, les fondations, les incubateurs d'entreprises d'économie sociale et autres.

La loi est disponible à l'adresse suivante : <https://www.minpmeesa.cm/site/en/social-economy/regulatory-framework/>
(en anglais)

Décret n° 2020/0001/PM - 2020 | Mise en réseau des unités d'économie sociale

Le décret n° 2020/0001/PM régit la structuration et le fonctionnement des réseaux d'unités d'économie sociale, qui peuvent être horizontaux ou verticaux.

La **mise en réseau horizontale** relie les unités d'une même zone économique, d'un même secteur ou d'une même activité, tandis que la **mise en réseau verticale** regroupe des unités ayant des activités différentes dans des structures de représentation aux niveaux local (RELES), régional (RERES) et national (RENES). Toute unité d'économie sociale d'une municipalité peut adhérer au RELES si elle s'aligne sur ses objectifs et répond aux exigences de l'assemblée générale.

RELES représente l'économie sociale locale et comprend des mutuelles, des associations, des GIC, des entreprises sociales et des fondations. Ses organes directeurs sont l'Assemblée générale locale (AGL), qui comprend toutes les unités affiliées et conformes, et le Bureau local de coordination (BLC).

RERES est l'interlocuteur principal de la structure étatique qui soutient l'économie sociale et opère au niveau régional.

Le RENES est la fédération nationale créée par le RELES et le RERES.

Le décret est disponible à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/5y5udvam>

Décret n° 042 - 2022 | Registre général des unités d'économie sociale

Le décret n° 042 établit les procédures d'**enregistrement et de tenue du registre général des unités d'économie sociale au Cameroun**. L'inscription nécessite une admission préalable en tant qu'unité d'économie sociale et est catégorisée par type, localisation et domaine d'activité. Il doit être renouvelé tous les trois ans.

Le ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat gère (MINPMEESA) le registre public.

Le décret est disponible à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/4c62n2xx>

UNITÉS D'ÉCONOMIE SOCIALE

RÉSUMÉ

L'écosystème social et solidaire au Cameroun offre une variété d'unités d'économie sociale régies par différentes lois et réglementations présentées ci-dessus. **La loi principale n° 20/04-2019 sur l'économie sociale au Cameroun** définit la majorité des unités d'économie sociale, tandis que les décrets et arrêtés donnent plus de spécificités sur leur formation, leur gouvernance et leur enregistrement. L'objectif des unités d'économie sociale est de soutenir les politiques publiques, y compris le développement socio-économique, la pluralité des marchés,

ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie sociale est un ensemble d'activités économiques menées par des organisations et des entreprises, fondées sur les **principes de solidarité et de participation et recherchant l'intérêt collectif de leurs membres** et/ou l'intérêt économique et social de la communauté.

UNITÉS D'ÉCONOMIE SOCIALE

Il s'agit d'une personne morale résultant d'une convention par laquelle des personnes physiques ou morales **mettent en commun leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices.**

Toute forme d'**entreprise regroupant plusieurs personnes, fondée sur des principes de solidarité, de démocratie participative**, de mise en commun des moyens de production et de partage équitable des revenus, et dont la conception de l'activité économique allie rentabilité et changement social.

Association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise détenue en commun et contrôlée démocratiquement selon les principes coopératifs.

La **plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle produisant des biens et des services** et jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment en ce qui concerne l'affectation de ses ressources courantes.

Entité de droit privé à but non lucratif qui, au moyen des cotisations versées par ses membres et dans l'intérêt de ces derniers ou de leurs ayants droit, **mène statutairement des actions d'assurance et de solidarité** pour contribuer à leur développement culturel, moral, intellectuel et physique et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Personne morale de droit privé à but non lucratif, créée par un ou plusieurs donateurs.

Il peut s'agir de **personnes physiques ou morales cherchant à accomplir une tâche d'intérêt général.**

UNITÉS D'ÉCONOMIE SOCIALE

UNITÉS D'ÉCONOMIE SOCIALE

Structure de soutien pour les entrepreneurs d'entreprises d'économie sociale dans la croissance, le lancement et le développement d'entreprises d'innovation sociale.

Une micro, petite ou moyenne entreprise dont la propriété est collective et qui entreprend, de façon continue, une activité de production ou de distribution de biens et de services selon les principes régissant l'économie sociale.

Ensemble d'organisations et d'entreprises de l'économie sociale d'origines diverses **unies par des liens communs.**

Structure autre que l'entreprise qui produit en permanence des biens ou des services **tout en poursuivant des objectifs à la fois économiques et sociaux.**

CIG organisations à caractère économique et social constituées volontairement **par des individus ayant des intérêts communs et travaillant ensemble en tant que groupe.**

AUTRES DÉFINITIONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Obligation d'une entreprise de répondre aux exigences de **développement et d'amélioration de la qualité de vie** de ses membres, de ses employés ou des communautés avoisinantes.

Toutes les initiatives originales entreprises sur un territoire en collaboration avec les acteurs locaux, cherchant à apporter des **solutions inédites aux besoins fondamentaux émergents ou insuffisamment satisfaits des communautés**, dans les domaines de l'éducation, de l'action sociale, de la santé, de la culture et de l'emploi.

Pratique commerciale qui consiste à mettre en contact étroit les consommateurs et les producteurs. Les premiers assurent le maintien des exploitations des seconds et la **décence de leurs revenus** en garantissant des débouchés et en apportant des financements, tandis que les seconds s'engagent à fournir leurs produits aux premiers à un **prix équitable.**

Valeur de toutes les contributions en espèces, en nature ou en industrie **liées à l'adhésion des membres d'une organisation ou d'une entreprise d'économie sociale.**

COMMENT ÉTABLIR UNE COOPÉRATIVE

DÉFINITION

Une COOP est un **groupe de personnes physiques ou morales qui s'associent librement pour atteindre des objectifs communs en créant une entreprise gérée de manière démocratique** et à laquelle ils sont liés par un contrat qui fixe les règles régissant leur **activité, la répartition équitable du capital et des bénéfices et le partage des risques.**

ÉTAPE 1 : Rassembler les membres

- Un minimum de sept (7) membres est requis.
- Les membres doivent avoir des intérêts économiques, sociaux ou professionnels communs.
- L'adhésion est volontaire et chaque membre dispose des mêmes droits de vote (un membre, une voix).

ÉTAPE 2 : Définir les objectifs et les activités

- Indiquer clairement l'objet de la coopérative (agriculture, finance, commerce, logement, etc.).
- Identifier les services spécifiques que la coopérative fournira à ses membres.
- Veiller à ce que les activités soient conformes aux principes coopératifs (entraide, démocratie, égalité).

ÉTAPE 3 : Définir les règles internes et le règlement intérieur

- Définir le nom et le siège social de la coopérative.
- Décrire les droits et les responsabilités des membres.
- Fixer des règles pour la prise de décision, le partage des bénéfices et la résolution des conflits.
- Fixer les conditions d'adhésion, y compris les procédures d'admission et de sortie.

ÉTAPE 4 : Tenue de l'assemblée générale constitutive

- Élire des dirigeants provisoires.
- Adopter le règlement intérieur.
- Approuver le plan d'affaires et les projections financières.
- Se mettre d'accord sur les contributions initiales des membres au capital.

ÉTAPE 5 : Élection du conseil d'administration (opérations et gestion)

- Élu par l'Assemblée générale
- Durée : 3 à 5 ans, renouvelable une fois.
- Composition : Généralement de 3 à 9 membres, dont le président, le vice-président, le secrétaire, le trésorier et d'autres administrateurs.

ÉTAPE 6 : Élection du comité de surveillance (supervision et contrôle)

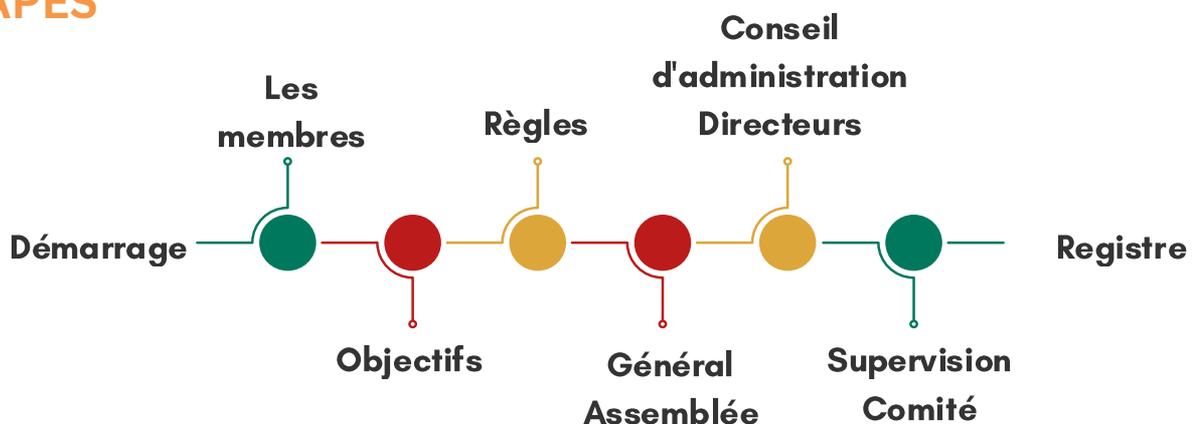
- Élu par l'Assemblée générale
- Composition : 3 membres, indépendants du conseil d'administration.
- Durée du mandat : 3 ans, renouvelable une fois.

COMMENT ÉTABLIR UNE COOPÉRATIVE

ÉTAPE 7 : Enregistrement de la coopérative auprès de l'autorité compétente

- Préparer les documents suivants pour l'enregistrement :
 1. Lettre de demande adressée au ministre de l'agriculture et du développement rural ou aux autorités régionales.
 2. Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive.
 3. Règlement intérieur (statuts) de la coopérative.
 4. Liste des membres fondateurs (avec noms, adresses et copies des pièces d'identité).
 5. Plan d'affaires et budget prévisionnel.
 6. Preuve de l'apport initial en capital.
- Soumettre une demande d'inscription
- Déposer les documents auprès du Department of Co-operative Societies ou de la délégation régionale compétente.
- Payer les frais d'inscription requis.
- Obtenir l'approbation (enregistrement)
- Ouvrir un compte bancaire pour les transactions financières.
- Obtenir l'identification du contribuable (TIN) si nécessaire.
- Lancer les activités des membres et la prestation de services.

ÉTAPES



BONNES PRATIQUES COOPÉRATIVE DE PISCICULTURE

Résumé

La coopérative piscicole est située dans le département de la Mefou et Afamba, dans le district de Nkolafamba. Elle compte 8 membres répartis dans 03 des 37 villages de la localité. Leur initiative est de limiter les importations de poissons congelés en proposant une production purement locale.



République du Cameroun, région centrale

Contexte

Depuis plusieurs décennies, la pisciculture n'est pratiquée que dans la région ouest. Compte tenu de son importance vitale dans l'alimentation, les habitants de Nkolafamba s'y sont intéressés. Cependant, elle n'était pratiquée que par les hommes. Aujourd'hui, les femmes se sont pleinement investies dans cette activité et constituent un modèle pour la région Centre.



Objectifs

- le développement des zones de faible altitude qui sont encore non développées et non exploitées dans la localité
- mise en œuvre du concept "une femme - une ferme piscicole".
- renforcer la production d'aliments naturels
- l'autonomisation financière des femmes

Principaux résultats

- la production de poissons à grande échelle
- développement des basses terres
- la réduction des prix du poisson sur le marché
- réduire l'utilisation d'aliments chimiques
- améliorer l'inclusion financière des femmes



District de Nkolafamba

BONNES PRATIQUES

COOPÉRATIVE DE PRODUCTEURS DE MACABO D'OLANGUINA

Résumé

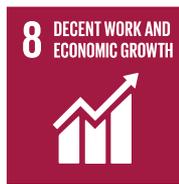
Située dans le département de MEFOU et AfAMBA, dans l'arrondissement d'Assamba, la coopérative des productrices de macabo est composée de 30 femmes issues de 5 des 17 villages de l'arrondissement. Les femmes d'Olanguina s'efforcent de démocratiser la production de macabo et ont fait de cette culture massive leur cheval de bataille.



République du Cameroun, région centrale

Contexte

La culture du Macabo dans la localité d'OLANGUINA est particulière car elle était pratiquée comme culture vivrière et, de ce fait, cette denrée alimentaire est en voie de disparition. Ils ont donc décidé de répandre les graines pour assurer sa survie.



Objectifs

- produire des engrais naturels à partir de feuilles de macabo
- la promotion de la consommation de macabo
- l'approvisionnement de la région centrale en Macabo, tant en qualité qu'en quantité
- le respect de l'itinéraire technique
- autonomisation économique des femmes utilisation de semences locales



District de l'Assamba

Carte du Cameroun

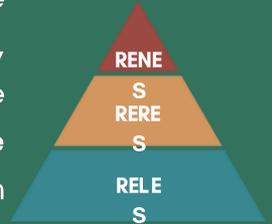
Principaux résultats

- production de macabo purement biologique
- développement des engrais organiques et réduction des OGM
- l'inclusion financière des femmes



RÉSUMÉ

Dans l'économie sociale et solidaire au Cameroun, la **mise en réseau est le processus de mise en relation des unités d'économie sociale par secteur, par activité et par type** pour défendre des intérêts collectifs, faciliter la circulation de l'information, favoriser la concertation, se mobiliser autour de problématiques communes, échanger des expertises et des expériences, transférer des connaissances, mutualiser des outils de production et de formation. Il peut être horizontal ou vertical. **La mise en réseau horizontale (RELES)** relie les unités d'économie sociale d'un même espace économique, d'un même secteur ou d'un même type d'activité selon les règles qui les régissent. L'ONG PFAC a joué un rôle central dans la structuration des RELES dans toutes les régions du Cameroun. **Les groupes de réseautage vertical (RERES, RENES)** relient les unités d'économie sociale ayant des activités différentes dans des structures aux niveaux local, régional et national.



QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU LOCAL D'ÉCONOMIE SOCIALE (RELES) ?

RELES est la base horizontale de l'ESS au Cameroun. Il s'agit d'une organisation locale privée de premier plan ayant le statut d'association, qui accueille toutes les entités locales de l'économie sociale et solidaire, y compris les associations, les fondations, les mutuelles, les coopératives simplifiées et les sociétés coopératives.

RELES met l'accent sur les coopératives en raison de leurs valeurs éducatives et de leurs principes de gouvernance, qui s'alignent sur l'Acte uniforme de l'OHADA et reflètent les normes coopératives universelles.

Actuellement, **toutes les régions du Cameroun sont structurées en 294 RELESS.** Le plan à long terme, conformément au décret n° 2020/001, est d'établir 360 RELESS, une par municipalité.

Le lancement d'un **RELES nécessite le soutien du maire de la commune**, qui facilite la mobilisation des unités d'économie sociale de la commune et apporte son soutien au processus.

QUEL EST LE RÔLE DES RELES ?

- Soutenir les unités affiliées en mobilisant les ressources disponibles pour soutenir leurs actions ;
- Fournir un forum de consultation entre les unités de l'économie sociale ;
- Centraliser, analyser et transmettre les doléances et les préoccupations de ses membres aux autorités locales, régionales et nationales ;
- Veiller à ce que les principes et les valeurs de l'économie sociale soient respectés par les unités affiliées ;
- Agir en tant que garant de l'authenticité et de l'exactitude des activités des structures affiliées ;
- Contribuer à la promotion du développement local ;
- Promouvoir l'échange d'expériences, de conseils et de formations au profit de ses membres.

QUI PEUT ADHÉRER À UN RELES ?

Toute unité d'économie sociale située sur le territoire d'une commune peut devenir membre du RELES, à condition d'adhérer à ses objectifs, à sa politique générale et à ses activités. L'Assemblée générale du RELES décide des membres. Les unités locales d'économie sociale participent selon le principe coopératif **"une personne, une voix"**.

GOUVERNANCE DES RELES

Les organes de fonctionnement du RELES sont les suivants

- L'**Assemblée générale locale (AGL)** qui comprend :

Toutes les unités d'économie sociale du territoire municipal concerné affiliées au réseau et à jour de toutes leurs obligations réglementaires, administratives et financières vis-à-vis du RELES.

- Le **Bureau local de coordination (BLC)**, qui comprend :

Un président ;

Un agent de formation local ;

Un responsable local des finances.

BONNES PRATIQUES DES ONG PFAC ET FORESSCAM

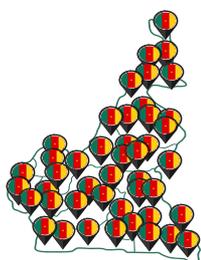
La mise en place et le fonctionnement d'un RELESS nécessitent plusieurs outils essentiels :

- **Infrastructure et installations** : Chaque RELESS devrait disposer d'un siège bien équipé comprenant des bureaux et un espace dédié à la formation et aux réunions. Cette infrastructure soutient les opérations quotidiennes, facilite les tâches administratives et fournit un lieu pour les ateliers et les sessions de collaboration.

- **Matériel didactique et équipement** : Il est essentiel de disposer de matériel didactique et d'équipements spécialisés pour la collecte, le stockage et la commercialisation. Cela permet à RELESS de gérer efficacement les ressources, d'éduquer les membres et de promouvoir leurs produits et services. Au Cameroun, le FORESSCAM, la Coopérative des formateurs en économie sociale et solidaire du Cameroun et l'ONG PFAC dirigent le renforcement des capacités et la formation des unités d'économie sociale, des femmes des zones rurales et des autres membres des coopératives.

- **Ressources financières** : Un fonds, constitué principalement de l'épargne des membres des coopératives et complété par des contributions de divers partenaires, est nécessaire. Ces fonds sont réinvestis dans le RELES et les coopératives pour soutenir leur croissance et leurs besoins opérationnels.

- **Équipement de communication et de formation** : Les outils de communication, y compris les ordinateurs et le matériel logistique, l'équipement pour les formateurs et les animateurs de l'économie sociale et solidaire devraient être disponibles pour faciliter leur mobilité et leur formation dans les municipalités et les régions.



294 Réseau local d'économie sociale (RELES) au Cameroun dans toutes les régions du pays.

BONNES PRATIQUES DES RELESS

DOUMAITANG RELESS



Doumaintang est une municipalité et une commune de la région de l'Est du Cameroun, dans le département du Haut-Nyong. En 2023, l'ONG PFAC, le FORESSCAM et la municipalité de Doumaintang ont créé le RELES, qui compte actuellement 16 coopératives enregistrées et 2 en cours d'enregistrement dans l'agroalimentaire, l'agriculture, les services et l'artisanat.

Doumaintang RELES vise à promouvoir et à renforcer l'ESS au sein de la communauté locale en réunissant divers acteurs économiques, sociaux et institutionnels qui se consacrent aux valeurs de solidarité, d'équité et de durabilité. Doumaintang RELES joue un rôle crucial dans le développement d'une économie plus solidaire et durable, en transformant les défis de la communauté en opportunités, et de construire un avenir plus équitable pour tous les résidents.

Promouvoir et mettre en œuvre l'économie sociale dans le district de Doumaintang, en favorisant les coopératives et en encourageant les activités génératrices de revenus afin de lutter contre l'exode rural et de promouvoir l'emploi.

Cultiver un esprit de fraternité, de solidarité et d'entrepreneuriat social parmi les membres, et promouvoir le développement durable, la protection de l'environnement et la cohésion sociale.

Lutter contre la pauvreté et l'insécurité, améliorer les conditions de vie et soutenir l'emploi décent en organisant des marchés coopératifs locaux et en promouvant la sécurité sociale universelle.

Soutenir et évaluer les organisations membres, professionnaliser les jeunes et renforcer les activités à forte intensité de main-d'œuvre.

Aider le gouvernement camerounais et les autorités locales dans des projets liés à l'économie sociale, collaborer avec des organisations nationales et internationales, négocier de nouveaux marchés pour les producteurs et améliorer la qualité de l'environnement.

BONNES PRATIQUES DES RELES

DOUMAITANG RELES



Doumaïtang RELES est coordonné par un Comité de pilotage qui comprend des représentants de ses membres, des experts de l'économie sociale et solidaire et des partenaires institutionnels. La structure de gouvernance est composée d'un Conseil d'Administration et d'une Commission de Supervision et de Contrôle, tous deux dirigés par des Présidents.

Doumaïtang RELES offre une assistance technique aux projets d'économie sociale et solidaire, nouveaux ou en cours, en encourageant la collaboration entre les membres du réseau, les entreprises locales, les autorités et les institutions. Il promeut également la connaissance de l'ESS en organisant des sessions de formation, des ateliers et des événements visant à améliorer la qualité de vie des citoyens.

les compétences des acteurs locaux. Doumaïtang RELES soutient le développement de nouvelles coopératives et apporte des solutions adaptées aux besoins spécifiques de la communauté, et organise régulièrement des campagnes de sensibilisation pour mettre en valeur les projets d'économie sociale et solidaire.

Création de 16 coopératives dans divers secteurs : Agroalimentaire :

- "SCOOPS ANADOUM" - Ananas ; "SCOOPS AUDOU" - Aubergine ; "SCOOPS CADOUM" - Cacao ; "SCOOPS MAÏSDOUM" - Maïs ; "SCOOPS MANIDOUM" - Manioc ; "SCOOPS PALMDOUM" - Huile de palme ; "SCOOPS PIMENT BIO" - Poivre ; "SCOOPS PLANTAIN DE DMTG" - Plantain ; "SCOOPS TOUDOUM" - Tournesol ; - Agriculture : "COOPS POISSON BIO" - Pisciculture ; SCOOPS BON MIEL - Apiculture ; SCOOPS LE PORCIN DE DOUMAITANG - Élevage de porcs ; SCOOPS POULDOUM - Élevage de volailles ; Artisanat : SCOOPS ARTIDOUM ; Services : "SCOOPS Services de Doum" - Services ; SCOOPS LES TRANSPORTEURS" - Transport
- Organisation de plusieurs campagnes de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire
- Signature d'un accord de partenariat avec la municipalité de Doumaïtang
- Participation à FORA'ESS, le premier forum panafricain sur l'économie sociale
- Réunions régulières pour rendre compte des activités de la coopérative
- Réalisation de plusieurs visites de terrain dans des fermes et des plantations coopératives
- Formation continue, éducation et soutien aux coopératives, à leurs membres et aux femmes dans les zones rurales.

BONNES PRATIQUES DES RELESS

OLANGUINA RELESS



Olanguina est une commune située dans la région du Centre du Cameroun, dans le département de la Méfou-et-Afamba. En 2022, grâce à une collaboration entre le FORESSCAM, l'ONG PFAC et la commune d'Olanguina, RELES Olanguina a été créé pour promouvoir l'économie sociale et solidaire dans la région d'Afamba.

RELES Olanguina comprend 15 coopératives enregistrées qui opèrent dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des services. L'objectif de RELESS Olanguina est de sensibiliser les communautés villageoises et d'identifier les activités génératrices de revenus spécifiques à chaque secteur et à chaque village. En organisant ces activités en sociétés coopératives simplifiées, RELESS Olanguina améliore la visibilité économique locale et répond aux défis auxquels la communauté locale est confrontée.

Promouvoir et mettre en œuvre le concept d'économie sociale dans le district d'Olanguina, en favorisant le développement de coopératives et d'activités génératrices de revenus afin de lutter contre l'exode rural et d'encourager l'emploi local.

Encourager la fraternité, la solidarité et l'entrepreneuriat social parmi les membres tout en plaidant pour le développement durable et la protection de l'environnement.

Lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie par la promotion d'emplois décents, de marchés coopératifs locaux et d'une sécurité sociale universelle.

Soutenir et évaluer les organisations membres, professionnaliser les jeunes et renforcer les activités à forte intensité de main-d'œuvre.

Collaborer avec le gouvernement camerounais et les autorités locales sur des projets liés à l'économie sociale et coopérer avec des organisations nationales et internationales pour garantir de nouveaux marchés aux producteurs.



BONNES PRATIQUES DES RELES

OLANGUINA RELESS



La structure de gouvernance du RELES Olanguina comprend une assemblée générale, un bureau de coordination local et des bureaux de gestion villageois. L'Assemblée générale est composée de représentants des membres des 15 coopératives. Le bureau local de coordination est le principal organe de gestion dirigé par un président. Le RELES Olanguina dispose également de bureaux de gestion de village qui constituent la base de toutes les opérations du RELES.

Olanguina RELES apporte un soutien technique aux projets d'économie sociale, nouveaux ou en cours, en favorisant la collaboration entre les membres du réseau, les entreprises locales, les autorités et les institutions. Il organise également des sessions de formation, des ateliers et des événements pour renforcer les compétences des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire. Le réseau soutient la création de nouvelles coopératives, adapte les solutions aux besoins spécifiques de la communauté et lance régulièrement des campagnes de sensibilisation pour promouvoir les projets d'économie sociale et solidaire.

Création de 13 coopératives dans différents secteurs :

- Agroalimentaire : " SCOOPS VERASSA " (verger) ; " SCOOPS PROPLASSA " (plantain) ; " SCOOPS PROCASSA " (cacao) ; " SCOOPS PROMANASSA " (manioc) ; " SCOOPS PROMACASSA " (macabo) ; " SCOOPS PROPISSA " (poivre) ; " SCOOPS PROMASSA " (maïs) ; „ SCOOPS PROANASSA " (ananas). Agriculture : SCOOPS PROPOISSA (pisciculture) ; SCOOPS PROPORASSA (élevage de porcs) SCOOPS PROPOULSSA (élevage de volailles) -Services : SCOOPS DRISTRASSA (distribution), SCOOPS SERASSA (services).
- Création d'un marché coopératif à Olanguina.
- Développement du projet de maison coopérative camerounaise à Olanguina.
- Lancement de plusieurs campagnes de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire
- Réunions régulières pour rendre compte des activités de la coopérative.
- Visites sur le terrain dans les fermes et les plantations des coopératives.
- Formation continue, éducation et soutien aux coopératives, à leurs membres et aux femmes dans les zones rurales.

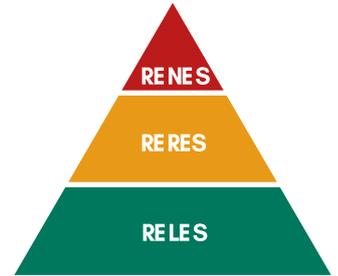
RÉSEAUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - RERES

QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE (RERES) ?

Le RERES est l'interlocuteur principal de la structure étatique qui soutient l'économie sociale et opère **au niveau régional**.

Le RERES est un réseau composé de tous les RELES d'une région du pays.

Le RERES est composé de cinq (5) représentants élus de chaque RELES situé dans la région.



Au total, il y a **10 RERES composés de 294 réseaux RELESS dans le pays.**

QUEL EST LE RÔLE DES RERES ?

- Recueillir, analyser et, si nécessaire, transmettre les besoins et les préoccupations des RELES au RENES ;
- Tenir un registre des RELES affiliés ;
- Servir d'interface entre RELES et les administrations régionales ;
- Promouvoir le développement régional ;
- Créer et développer des services d'utilité collective ;
- Promouvoir les échanges d'expériences entre les réseaux ;
- Fournir des rapports d'activité de RELES aux autorités supérieures ;
- Soumettre les rapports d'activité de RELES au responsable régional de l'économie sociale ;
- Promouvoir les échanges d'expériences, le conseil et la formation au profit de ses membres ;

GOVERNANCE DES RERES

l'économie sociale.

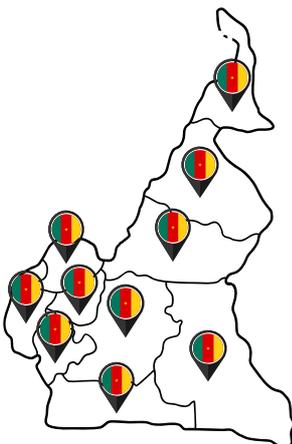
Les organes opérationnels des RERES sont

- L'Assemblée générale (AG) ;
- Le Bureau de coordination régionale (BRC).

Les membres du RERES sont élus pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois.

QUI PEUT ADHÉRER À UN RERES ?

Chaque RELES est établi selon les règles de la législation sur le territoire du Réseau régional d'économie sociale (RERES).



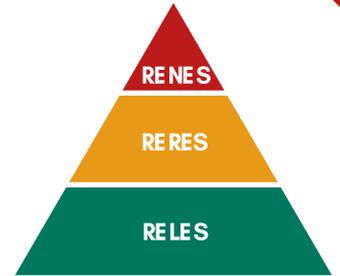
RÉSEAUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - RENES

QU'EST-CE QUE LE RÉSEAU NATIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (RENES)

Le RENES est la **fédération nationale créée par le RELES et le RERES.**

Le RENES est composé de quatre (04) représentants élus de chaque RERES.

Les membres du RENES sont élus pour un mandat de cinq (05) ans, renouvelable une fois.



QUEL EST LE RÔLE DE RENES ?

- Œuvrer à la promotion de l'économie sociale ;
- Contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des réseaux et des unités d'économie sociale ;
- Promouvoir les échanges d'expériences entre les réseaux ;
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques et les expériences positives de l'économie sociale auprès des membres et des acteurs nationaux et internationaux ;
- Assurer la représentation des unités d'économie sociale dans les organes de décision nationaux et internationaux ;
- Renforcer la consultation et le partenariat entre les réseaux et les unités d'économie sociale ;
- Développer les services d'utilité collective

GOVERNANCE DES RENES

Les organes opérationnels du RENES sont les suivants

- L'Assemblée générale (AG) ;
- Le Bureau national de coordination (BNC).

L'assemblée générale est **composée de tous les membres des réseaux locaux.**

Le Bureau National de Coordination est composé de : Un (01) Président ; Un (01) Vice-Président ; Un (01) Secrétaire Général ; Un (01) chargé de réseau permanent ; Un (01) chargé de réseau temporaire en activité ; Un (01) Trésorier.



PARTIES PRENANTES MINISTÈRES EN CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES ET L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

RÉSUMÉ

En République du Cameroun, **plusieurs ministères sont chargés de l'économie sociale et solidaire**, chacun ayant un rôle et une autorité différents dans les différents segments du secteur. L'élaboration de la politique générale et la supervision sont assurées par le ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA), tandis que le ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER), le ministère du travail et de la sécurité sociale (MINTSS), le ministère de l'administration territoriale (MINAT) et le ministère des finances (MINFI) jouent un rôle d'appui.

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT (MINPMEESA)

Le ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA) est chargé d'élaborer des politiques de soutien aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives et au secteur de l'artisanat au Cameroun. Depuis sa création en 2004, il s'efforce d'encourager l'esprit d'entreprise, d'améliorer la réglementation des affaires et de fournir des ressources aux petites entreprises pour qu'elles prospèrent. Le ministère joue un rôle crucial dans la formalisation des activités du secteur informel et la promotion de l'innovation parmi les entrepreneurs.

MINPMEESA est le principal ministère chargé du développement de l'économie sociale et solidaire. Il offre un soutien financier, des formations et des services de développement commercial aux coopératives et aux entreprises communautaires. Il s'associe aux institutions financières pour faciliter l'accès au crédit des PME et soutient les entreprises sociales qui créent des emplois durables et des opportunités économiques. Le ministère renforce également le rôle des artisans en promouvant l'artisanat local et les initiatives de commerce équitable.

Pour plus d'informations, le MINPMEESA est situé à Yaoundé, au Cameroun.

Pour plus d'informations, consultez le site officiel : www.minpmeesa.cm.

LES MINISTÈRES EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MINADER)

Le ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) est responsable de la formulation et de la mise en œuvre des politiques liées à l'agriculture et au développement rural. Créé en 2004, il joue un rôle clé dans l'amélioration de la productivité agricole, la garantie de la sécurité alimentaire et la promotion du développement rural durable. Le MINADER supervise divers programmes qui **soutiennent les petits exploitants agricoles, les entreprises agroalimentaires et les coopératives**, tout en collaborant avec des organisations internationales pour renforcer la résilience de l'agriculture.

Le MINADER soutient activement l'économie sociale et solidaire en promouvant les coopératives agricoles, en offrant une aide financière, une formation et une assistance technique aux organisations d'agriculteurs. Il facilite également l'accès aux semences améliorées, aux techniques agricoles modernes et aux opportunités de marché. En intégrant les principes de l'économie sociale dans le développement rural, le MINADER contribue à renforcer les initiatives agricoles communautaires.

Pour toute demande de renseignements, le MINADER peut être contacté à Yaoundé, au Cameroun. De plus amples informations sont disponibles sur le site officiel du gouvernement : www.minader.gov.cm.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (MINTSS)

Le ministère du Travail et de la Sécurité sociale (MINTSS) est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques relatives au droit du travail, à l'emploi et à la protection sociale au Cameroun. Il garantit des conditions de travail équitables, encourage la création d'emplois et réglemente les relations de travail entre employeurs et travailleurs. Le ministère supervise également le système de sécurité sociale du pays, en veillant à ce que les travailleurs aient accès aux pensions, à l'assurance maladie et à d'autres prestations sociales.

Le MINTSS joue un rôle essentiel dans l'économie sociale et solidaire en **réglementant les coopératives de travail, les organisations mutualistes et les entreprises sociales**. Il soutient les programmes de réinsertion professionnelle, encourage les pratiques de travail équitables au sein des organisations de l'économie sociale et promeut les initiatives qui renforcent les droits des travailleurs et la protection sociale. En encourageant l'emploi décent et les mesures de sécurité sociale, le MINTSS contribue au bien-être des travailleurs et à la durabilité des entreprises communautaires.

Pour plus d'informations, MINTSS est situé à Yaoundé, au Cameroun.

Pour plus d'informations, consultez le site officiel : www.mintss.gov.cm.

LES MINISTÈRES EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

22

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE (MINAT)

Le ministère de l'Administration territoriale (MINAT) supervise la gouvernance administrative, la décentralisation et la réglementation des associations, des coopératives et des mutuelles au Cameroun. Il veille à ce que les gouvernements régionaux et locaux gèrent efficacement les initiatives communautaires et soutiennent la formalisation des coopératives et des organisations d'ESS par le biais d'une reconnaissance légale et de cadres réglementaires.

Le MINAT contribue à l'économie sociale et solidaire en facilitant **l'enregistrement légal et la gouvernance des entités de l'économie sociale**. Il travaille en étroite collaboration avec les autorités locales pour promouvoir les initiatives économiques décentralisées, en donnant aux communautés les moyens de développer leurs propres solutions économiques. Le ministère veille également à ce que les organisations de l'économie sociale opèrent de manière transparente et dans le respect des lois nationales.

Pour plus d'informations, le MINAT est basé à Yaoundé, au Cameroun.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : www.minat.gov.cm.

MINISTÈRE DES FINANCES (MINFI)

Le ministère des Finances (MINFI) est responsable des politiques économiques et financières, de la gestion du budget, de la fiscalité et des investissements publics au Cameroun. Il assure la stabilité économique en gérant les ressources publiques, en encourageant l'investissement et en réglementant les institutions financières. Le ministère met également en œuvre des politiques fiscales qui soutiennent la croissance des entreprises, y compris des incitations fiscales pour les secteurs prioritaires.

Le MINFI joue un rôle clé dans le développement de l'économie sociale et solidaire en **proposant des incitations financières, des exonérations fiscales et des mécanismes d'accès au crédit** pour les coopératives et les entreprises sociales. Il travaille avec les institutions de microfinance et les banques commerciales pour faciliter les opportunités de financement pour les acteurs de l'économie sociale et encourage les partenariats public-privé pour renforcer les initiatives économiques basées sur la communauté.

Pour plus d'informations, le siège de MINFI se trouve à Yaoundé, au Cameroun.

Pour plus d'informations, consultez le site officiel : www.minfi.gov.cm.



LES PARTIES PRENANTES - LES ORGANISATIONS DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

23

RÉSUMÉ

En République du Cameroun, il existe une variété d'**organisations nationales et internationales d'appui à l'économie sociale et solidaire**. Le rôle de ces organisations est de **créer de meilleures conditions et un environnement propice au développement de l'économie sociale et solidaire** au niveau local, régional et national. Ces organisations travaillent en collaboration avec les ministères et d'autres institutions, ainsi qu'avec les réseaux d'économie sociale RELES, RERES et RENES. Les organisations d'appui ont des programmes et des projets d'appui sur le terrain, aidant directement les unités d'économie sociale, les entrepreneurs, les citoyens et les femmes dans les zones rurales. Ces organisations sont principalement des ONG et des réseaux, mais aussi des incubateurs d'économie sociale, des accélérateurs, des hubs, des donateurs internationaux et autres.

LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET LES COOPÉRATIVES

PARTENARIAT FRANCE-AFRIQUE POUR LE CODÉVELOPPEMENT (PFAC)

Le **Partenariat France-Afrique pour le codéveloppement (PFAC)** est une organisation non gouvernementale qui se consacre à l'autonomisation des communautés de base au Cameroun en promouvant les principes de l'économie sociale et solidaire. La mission du PFAC est centrée sur la sensibilisation aux concepts de l'économie sociale et solidaire et sur la promotion de la collaboration au sein des municipalités pour parvenir à un développement local durable, inclusif et diversifié.

La PFAC a joué un rôle central dans la structuration du Réseau local d'économie sociale et solidaire (RELES) à travers les communes du Cameroun. Aujourd'hui, la PFAC est le principal fournisseur de savoir-faire, l'entité de renforcement des capacités du RELES au Cameroun et le partenaire municipal.

Plus d'informations sur la [page Facebook du PFAC](#).

COOPÉRATIVE DE FORMATEURS EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Coopérative des formateurs en économie sociale et solidaire du Cameroun (FORESSCAM) est une organisation dédiée à la promotion des principes et des pratiques de l'économie sociale et solidaire au Cameroun. La FORESSCAM se concentre sur le **renforcement des capacités et la formation des formateurs, des leaders communautaires, des membres de coopératives et autres**, ainsi que sur la promotion des initiatives locales d'économie sociale afin de favoriser le développement durable et l'innovation sociale à travers le pays.

Le FORESSCAM est impliqué dans la structuration des réseaux locaux d'économie sociale (RELES) en fournissant une infrastructure et un soutien aux initiatives d'économie sociale, aux projets et à la création d'unités d'économie sociale au niveau municipal.

Plus d'informations sur la [page Facebook de FORESSCAM](#).



AFROLEADERSHIP

AfroLeadership est une organisation panafricaine de la société civile basée au Cameroun, qui plaide pour la transparence, la responsabilité et la participation des citoyens au développement économique local et à la réalisation des objectifs de développement durable. Elle soutient les municipalités, les villes et les pays d'Afrique en promouvant les technologies modernes, la gouvernance des données et les solutions intelligentes.

AfroLeadership a été impliqué dans des projets clés tels que l'**aide à la structuration du Réseau camerounais des maires pour l'économie sociale et solidaire (REMCES)** et la mise en œuvre de systèmes de planification participative et de gestion financière pour les municipalités.

Pour plus d'informations, voir : www.afroleadership.org

CENTRE POUR LES FEMMES ET LES FAMILLES DE MOLOKO

Le Centre de promotion de la femme et de la famille de Mokolo est une institution essentielle située à Mokolo, une ville de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Créé dans le but d'autonomiser les femmes et de promouvoir le bien-être familial, le Centre propose divers programmes visant à améliorer les moyens de subsistance et la situation sociale des femmes dans la région. Le Centre accorde des **microcrédits aux femmes entrepreneurs, favorisant ainsi l'indépendance économique et le développement des entreprises.**

RÉSEAUX

RÉSEAU DES JEUNES POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le **Réseau des Jeunes pour l'Économie Sociale et Solidaire (RECAJ'ESS)** est **une organisation de jeunes au Cameroun dédiée à la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire parmi les jeunes.** RECAJ'ESS fait partie d'un mouvement plus large impliquant diverses organisations de jeunes qui contribuent activement au paysage de l'économie sociale au Cameroun en collaborant avec RELES, RERES et RENES et d'autres parties prenantes dans le pays.

RÉSEAU SOCIAL ET DE SOLIDARITÉ CAMEROUNAIS

Le **Réseau camerounais de l'économie sociale et solidaire (RESCAM)** est une organisation dédiée à la promotion de l'économie sociale et solidaire au Cameroun. Le RESCAM se concentre sur la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat, en particulier chez les femmes et les jeunes, dans le but de développer des chaînes de valeur, de créer des emplois décents et de mettre en œuvre des mécanismes de protection

RÉSEAU DES JEUNES ENTREPRENEURS DU CAMEROUN

Le **réseau des jeunes entrepreneurs du Cameroun (CAYEN)** est une plateforme destinée à inspirer et à soutenir les jeunes entrepreneurs camerounais, y compris les femmes des zones rurales. Sa mission est de susciter l'intérêt des jeunes pour l'entrepreneuriat et de les encourager à exploiter leurs talents et leurs capacités.

INCUBATEURS, PÔLES ET ACCÉLÉRATEURS

LABORATOIRE D'ACCÉLÉRATION DU PNUD AU CAMEROUN

Le **laboratoire d'accélération du Programme des Nations Unies pour le développement au Cameroun** se concentre sur les défis liés à **l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes**. En collaborant avec les principaux acteurs du marché du travail et de l'entrepreneuriat, le laboratoire recherche des solutions innovantes pour améliorer l'accès des jeunes aux opportunités d'emploi et soutenir la croissance des

CENTRE D'INNOVATION ACTIVSPACES

Fondé en 2010, **ActivSpaces est un pôle d'innovation technologique et un incubateur d'entreprises de premier plan**, implanté à Douala, Buea et Bangangté. Bien que son objectif principal soit les startups technologiques, son soutien aux **startups à impact social (entreprises sociales technologiques)** contribue au paysage plus large de l'économie sociale et solidaire en encourageant l'innovation et les pratiques commerciales durables.

PROGRAMMES D'AIDE INTERNATIONAUX

ACADÉMIE DES FEMMES ENTREPRENEURS

L'**Académie des femmes entrepreneurs (AWE) du Cameroun** est une initiative soutenue par l'ambassade des États-Unis à Yaoundé, qui vise à renforcer les capacités des femmes entrepreneurs à travers le Cameroun. Lancé en 2024, le programme offre des **formations, des ressources et des opportunités de réseautage aux femmes à la tête d'entreprises sociales, de coopératives et d'autres entreprises**

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA GIZ

La **Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)** met en œuvre des programmes complets visant à **améliorer la productivité de l'agriculture et de l'élevage au Cameroun**, en mettant l'accent sur des pratiques durables et économes en ressources. Ces initiatives sont conçues pour améliorer les moyens de subsistance des populations rurales, promouvoir la durabilité environnementale et renforcer les coopératives locales.

CONFÉDÉRATION ALLEMANDE DES COOPÉRATIVES ET RAIFFEISEN

La **Confédération allemande des coopératives et des banques Raiffeisen (DGRV)** collabore avec des partenaires camerounais pour renforcer le secteur coopératif, en se concentrant sur l'amélioration de **l'accès au financement agricole pour les populations rurales**. L'Union des Mutuelles Financières de Développement (MUFID) est un partenaire clé dans cette initiative. Elle comprend plus de 110 points de service à travers les dix régions du Cameroun, offrant des microcrédits à plus de 250 000 membres.

RÉSUMÉ

Les informations sur l'économie sociale et solidaire au Cameroun peuvent être trouvées sur les **sites web et les médias sociaux des principaux ministères, institutions, organisations d'appui et bailleurs de fonds internationaux**. Sur ces canaux, on peut trouver des informations sur les dernières lois, réglementations et développements, ainsi que sur les opportunités, les financements, les événements, les réseaux et d'autres informations.

SOURCES GOUVERNEMENTALES ET INSTITUTIONNELLES

Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat - www.minpmeesa.cm.

Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) - www.minader.gov.cm.

Ministère du travail et de la sécurité sociale (MINTSS) - <http://www.mintss.gov.cm>

Ministère de l'administration territoriale (MINAT) - www.minat.gov.cm

Ministère des finances (MINFI) - www.minfi.gov.cm

Chambre de commerce du Cameroun (CCIMA) - www.ccima.cm

CAMCCUL (Cameroon Cooperative Credit Union League) - www.camccul.cm

RÉSEAUX, ONG ET COOPÉRATIVES

Réseau local d'économie sociale et solidaire (RELES) dans la municipalité locale

Le Partenariat France-Afrique pour le codéveloppement (PFAC) - [Page Facebook](#).

[Page Facebook de la](#) Coopérative des formateurs en économie sociale et solidaire du Cameroun (FORESSCAM).

AfroLeadership - <https://afroleadership.org/>

RESSCAM (Réseau camerounais de l'économie sociale et solidaire)

Réseau DIESIS - Cartographie de l'économie sociale et solidaire au Cameroun, livret de bonnes pratiques des femmes en milieu rural, évaluation des besoins des femmes en milieu rural - <https://www.diesis.coop/projects/grease/>

MÉDIAS SOCIAUX ET COMMUNAUTÉS EN LIGNE

Groupes Facebook et LinkedIn - Recherchez "Social Economy Cameroon" ou "Cooperatives Cameroon" pour des discussions et des mises à jour d'événements.

Plates-formes d'événements (Eventbrite, Meetup, forums locaux) - Recherchez des conférences et des ateliers liés à la solidarité et au social.

Hashtags Twitter - Utilisez #SocialEconomy #Cameroon #Cooperatives pour les dernières mises à jour.





PARTENAIRES



PARTENAIRE ASSOCIÉ



Co-funded by the
European Union